



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

collèges

Question écrite n° 26139

## Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à sa question écrite n° 19193 du 21 septembre 1998 demande à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire de lui préciser l'état actuel des réflexions et des propositions « pour déterminer les mesures concrètes à mettre en oeuvre » (réponse JO, ANQ, 14 décembre 1998) à l'égard de la proposition tendant à ce que les « professeurs principaux accomplissent une heure de vie de classe hebdomadaire ».

## Texte de la réponse

Le débat national, annoncé par Mme la ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire, le 14 janvier 1999, se déroule actuellement. La réflexion engagée dans les établissements concerne tous les membres de la communauté scolaire, enseignants, personnels, parents délégués, et élèves, le cas échéant. Toutes les questions concernant les missions et le fonctionnement du collège y sont abordées. Cette prise de parole des acteurs de terrain éclairera les décisions que Mme la ministre déléguée sera amenée à prendre. Elle présentera les conclusions et analyses du groupe d'experts chargés de dépouiller les réponses provenant des établissements le 18 mai 1999. La ministre annoncera, en conséquence, et compte-tenu des priorités qu'elle souhaite retenir, les actions à engager le 25 mai 1999. Le travail des enseignants en équipe, l'aide pédagogique personnalisée de l'élève, font partis de ces priorités.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26139

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** enseignement scolaire

**Ministère attributaire :** enseignement scolaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mars 1999, page 1181

**Réponse publiée le :** 31 mai 1999, page 3321